

## Délibération n°2024-12-159

Date de convocation : 11 décembre 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

### **Budgets principal et annexes – Ouverture des crédits par anticipation du vote du budget primitif 2025**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 du mois de décembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Loc-Eguiner, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné  
procuration

M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France  
M. PHELIPPOT Samuel à M. BRAS Philippe  
M. PERVES Daniel à Mme PORTAILLER Christine  
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. BRETON Jean-Pierre

Absent(s)

/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme HENAFF Marie Claire

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Lorsque le budget primitif n'est pas adopté au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales précise : « ... En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager,

liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ... ».

Compte tenu que le budget primitif ne sera pas adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier et afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, il est proposé d'ouvrir des crédits par anticipation du vote du budget primitif, conformément aux tableaux figurant ci-dessous, pour le budget principal, ainsi que pour les budgets annexes Equipôle, Ordures ménagères, Eau et Assainissement.

Il est donc proposé d'autoriser l'engagement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors restes à réaliser, tel que :

<b>BUDGETS</b>	<b>Crédits ouverts en 2024 (BP + DM)</b>	<b>Crédits ouverts par anticipation (25% maximum)</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
Opération 10 – Siège – Bâtiment technique	200 000,00 €	50 000,00 €
Opération 12 – Zone communautaire	20 000,00 €	5 000,00 €
Opération 15 – Randonnées	24 000,00 €	6 000,00 €
Opération 18 – Piscine	144 000,00 €	36 000,00 €
Opération 20 – Matériel, outillage et mobilier	79 000,00 €	19 750,00 €
Opération 22 – Pôle des métiers	18 000,00 €	4 500,00 €
Opération 24 – Logement	72 000,00 €	18 000,00 €
Opération 26 – Tourisme, patrimoine (CIAP)	66 000,00 €	16 500,00 €
Opération 27 – Fonds de concours	600 000,00 €	150 000,00 €
Opération 28 – Enfance, jeunesse	72 000,00 €	18 000,00 €
Opération 29 – Très haut débit	330 000,00 €	82 500,00 €
Opération 31 – Kerhuella (Sphère)	78 000,00 €	19 500,00 €
Opération 32 – Espace France Services	12 000,00 €	3 000,00 €
Opération 33 - GEMAPI	50 000,00 €	12 500,00 €
Opération 34 – Commerce et artisanat	110 000,00 €	27 500,00 €
Opération 35 – Développement culturel	34 000,00 €	8 500,00 €
Opération 38 – PLUi-H, PCAET	300 000,00 €	75 000,00 €
Opération 39 – Mobilité, politique vélo	100 000,00 €	25 000,00 €
<b>Total</b>	<b>2 309 000,00 €</b>	<b>577 250,00 €</b>
<b>BUDGET ANNEXE EQUIPOLE</b>		
Opération 60 – Acquisition matériel et travaux	50 000,00 €	12 500,00 €
<b>Total</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>12 500,00 €</b>
<b>BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES</b>		
Opération 50 - Matériel	344 000,00 €	86 000,00 €
Opération 51 - Station de transfert	10 000,00 €	2 500,00 €
Opération 52 - Déchèteries	114 000,00 €	28 500,00 €
<b>Total</b>	<b>468 000,00 €</b>	<b>117 000,00 €</b>
<b>BUDGET ANNEXE EAU</b>		
Opération 70 - Etudes et réseaux	3 379 000,00 €	844 750,00 €
Opération 71 - Etudes et ouvrages	914 000,00 €	228 500,00 €
<b>Total</b>	<b>4 293 000,00 €</b>	<b>1 073 250,00 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>		
Opération 80 - Etudes et réseaux	2 842 000,00 €	710 500,00 €
Opération 81 - Etudes et ouvrages	470 000,00 €	117 500,00 €
<b>Total</b>	<b>3 312 000,00 €</b>	<b>828 000,00 €</b>

Les crédits ouverts par anticipation seront repris dans le budget primitif 2025.

Vu l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés ministériels du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif et du 24 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Vu la conférence des maires du 10 décembre 2024 ;

Ayant entendu son rapporteur, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2025 les crédits d'investissement pour le budget principal selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2025 les crédits d'investissement pour le budget annexe Equipôle selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2025 les crédits d'investissement pour le budget annexe Ordures ménagères selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2025 les crédits d'investissement pour le budget annexe Eau selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2025 les crédits d'investissement pour le budget annexe Assainissement selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **S'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation lors de l'adoption du budget primitif 2025 de chacun des budgets concernés.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 19 décembre 2024.

La Secrétaire de séance,  
Marie Claire HENAFF.

Le Président,  
Henri BILLON.

